

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2023I021S02180

Organisme responsable et contact

INFREP LANDES
MARTY Carine
05.58.85.21.16
infrep40@infrep.org

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Sur prescription ou via la plateforme
CMaFormation dans le cadre de l'auto-
positionnement.

Prérequis pédagogiques :

Identifier et verbaliser le besoin d'être
accompagné dans l'élaboration de son projet
professionnel. Etre en capacité d'évoluer au
sein d'un collectif Savoir lire et écrire

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

L'action amorce de parcours offre la possibilité aux publics de retrouver la dynamique et les codes professionnels, de se projeter dans un parcours et de construire un projet professionnel, d'accéder à une formation ou une qualification ou directement à un emploi. La validation du projet professionnel devra tenir compte de la réalité économique et des possibilités d'insertion professionnelle tout en permettant une diversification des choix en matière de secteurs d'activités et de métiers.

Contenu et modalités d'organisation

Accueil, Positionnement, Bilans - -Présentation du positionnement, de l'action et dossier de rémunération-Prérequis, bilans personnel et professionnel, auto-évaluation sur les compétences transversales-Analyse des positionnements, du parcours et de l'état d'avancement du projet-Identification des écarts entre les objectifs à atteindre et la situation actuelle-Construction du parcours de formation et rédaction de l'annexe pédagogique-Points d'étapes et argumentation du parcours - 14 hRemobilisation formation - Faire le point sur sa situation pour l'améliorerValoriser son imageReprendre confiance en soiS'approprier la notion de compétences/se convaincre de sa valeur ajoutéeAcquérir une vision objective de ses compétencesPrendre conscience de l'importance des compétences transversalesAcquisition et/ou consolidation des acquis par la mise en pratique : Acquérir et développer des savoir-être et des compétences transversales nécessaires à l'intégration du monde professionnel.S'approprier les codes professionnels et acquérir des « compétences à s'orienter - 77 hProjection professionnelle - Développer ses compétences à s'orienterDécouvrir les métiers et les secteurs professionnelsDécouvrir les voies de formation et les organismesqualifiantsS'approprier une connaissance fine de son territoire, élargir sa capacité d'action (mobilité géographique)Faire des choixAcquérir et mobiliser des ressources outils et méthodesMise en situation sur plateau techniqueImmersion en entreprisesFormaliser et déterminer son projet professionnel - 91 hConstruction professionnelle - Valider son projet professionnelProfessionnaliser son profilConstruire sa suite de parcoursElaborer son plan d'action - 80 hSensibilisation à la transition énergétique, écologique et sociale - Principales notions du développement durable, problématiques et enjeux Réponses locales et globales Actions individuelles et collectives - 7 hSensibilisation aux valeurs de la république, à l'éducation citoyenne et à la prévention des violences sexuelles et sexistes - Adopter un comportement citoyen conforme aux valeurs de la république-- Comprendre les discriminations-- Prévenir

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation












Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00426540	du 01/02/2024 au 25/04/2024	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES		Non éligible	
00426539	du 05/02/2024 au 29/04/2024	Parentis-en-Born (40)	INSUP AQUITAINE		Non éligible	
00429586	du 04/03/2024 au 03/06/2024	Roquefort (40)	INSUP AQUITAINE		Non éligible	
00429587	du 02/04/2024 au 01/07/2024	Mont-de-Marsan (40)	INSUP AQUITAINE		Non éligible	

00429588	du 15/04/2024 au 11/07/2024	MORCENX (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00488656	du 04/09/2024 au 28/11/2024	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00488654	du 23/09/2024 au 17/12/2024	Mimizan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00488652	du 26/09/2024 au 20/12/2024	Mont-de- Marsan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00488655	du 22/10/2024 au 29/01/2025	Hagetmau (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00488653	du 18/11/2024 au 21/02/2025	Aire-sur- l'Adour (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00532705	du 13/01/2025 au 04/04/2025	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00532704	du 27/01/2025 au 18/04/2025	Roquefort (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00532702	du 04/02/2025 au 29/04/2025	Morcenx-la- Nouvelle (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00532703	du 10/02/2025 au 07/05/2025	Parentis-en- Born (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00532701	du 01/04/2025 au 03/07/2025	Mont-de- Marsan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00532700	du 17/04/2025 au 17/07/2025	Hagetmau (40)	INFREP LANDES	Non éligible	